Un peu d’histoire…

L’origine du nom de Lilhac était censée provenir de lilas, car autrefois on dénombrait de nombreuses haies de lilas, mais ce nom de Lilhac se retrouve bien avant l’introduction du lilas en France.

Il semblerait que ce nom ait été donné par un romain (Lilhacum) ayant séjourné à Lilhac lors de l’invasion de la Gaule. Effectivement, Lilhac se situe sur un axe (D3) emprunté jadis par les romains pour transporter le marbre de Saint-Béat à Toulouse, avec des chars à bœufs gascons. On retrouve, d’ailleurs, un camp (castrum) sur cet axe, à Saint-Clar-de-Rivière, ou il aurait été découvert des ossements et une effigie de l’empereur romain Néron.

Le site de Lilhac comporte des vestiges seigneuriaux dans la zone du cimetière, un château fort aurait été édifié à cet emplacement, il existe une mare proche du cimetière qui pourrait être un vestige des fossés de ce château fort.

Les abbesses de la Lumière de Dieu, à Fabas, sont depuis 1208 à la tête de la Seigneurie (elles détenaient à Lilhac un couvent dont subsistent encore quelques ruines) ; Cette souveraineté était partagée avec les Comtes du Comminges jusqu’en 1454 ; A cette date, le Comminges est annexé à la couronne de France et le Roi exerce ses prérogatives comtales sur Lilhac.

Au plan religieux, l’église Sainte-Quitterie de Lilhac, qui, autrefois, était, semble-t ’il, la chapelle du château fort, était une annexe de la paroisse de Salherm, sous l’Ancien Régime.

Nous ne trouvons aucune trace d‘une famille noble ayant séjourné dans ce Château, mais il semblerait que les Seigneurs puissants de Salherm, appartenant au Comté du Comminges, aient possédé des terres sur la paroisse.

Les registres communaux depuis 1668 tenus par l’Eglise sont conservés à la Mairie tout comme ceux de l’Etat Civil à partir de la révolution.